





**Centre de suivi et d'Insertion (CSI)
pour enfant et adolescent après atteinte cérébrale acquise**

12/14, rue du Val d'Osne
94410 Saint-Maurice
01 43 96 65 00 - 01 43 96 65 37
www.hopitaux-saint-maurice.fr

 HopitauxdeSaintMaurice
 @HopStMaurice

© Hôpitaux de Saint-Maurice – Illustrations : © Thierry Voisin – Rédaction : CSI – Mise en page : Service communication – Juin 2016



Hôpitaux de
Saint-Maurice

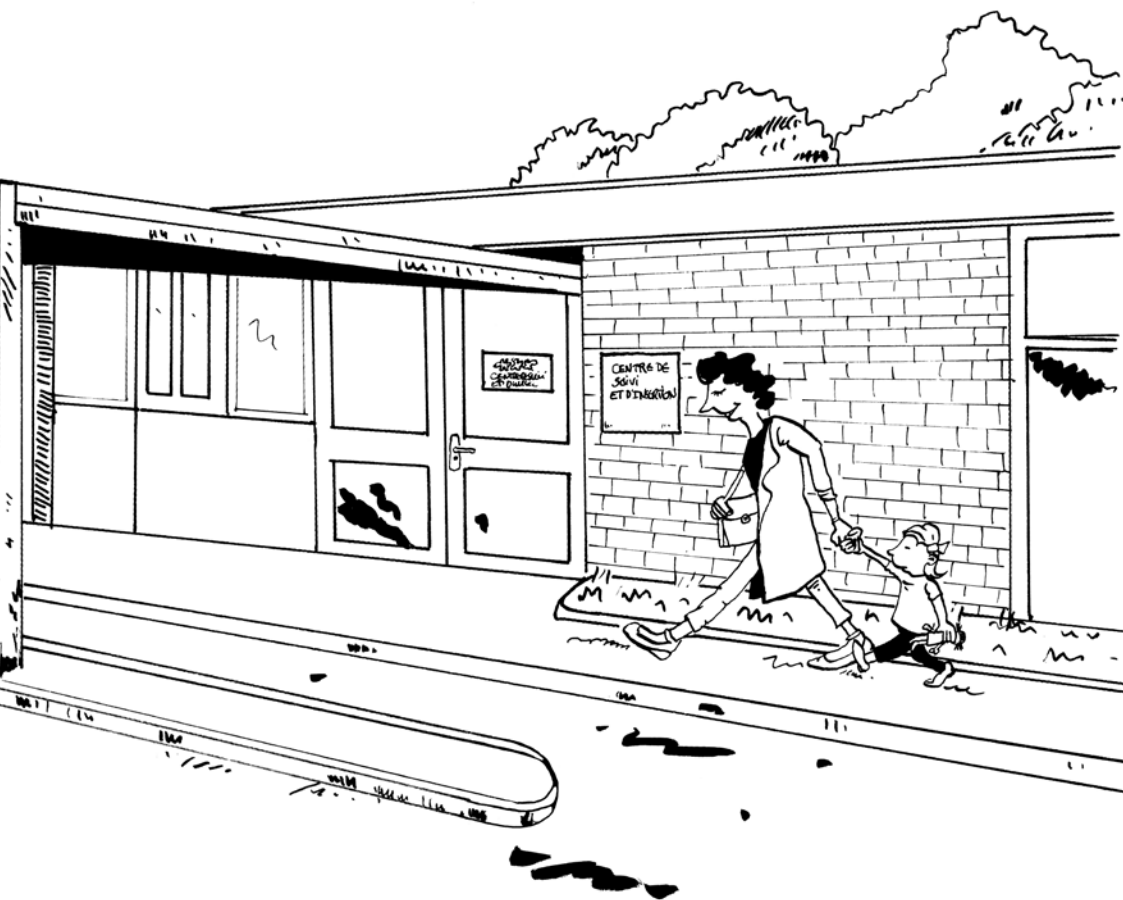
Centre de suivi et d'insertion pour enfant et adolescent après atteinte cérébrale acquise (CSI)

Mon livret

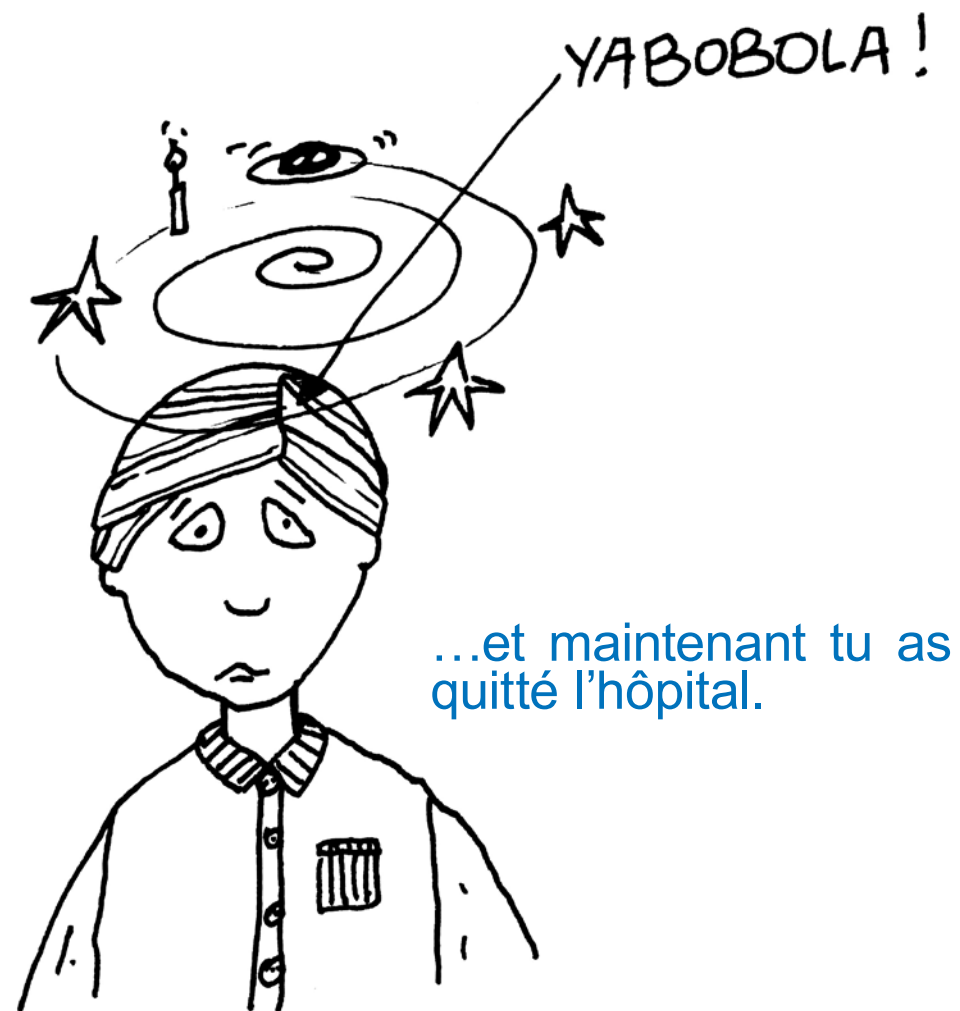


**Centre de suivi et d'insertion
pour enfant et adolescent
après atteinte cérébrale acquise**

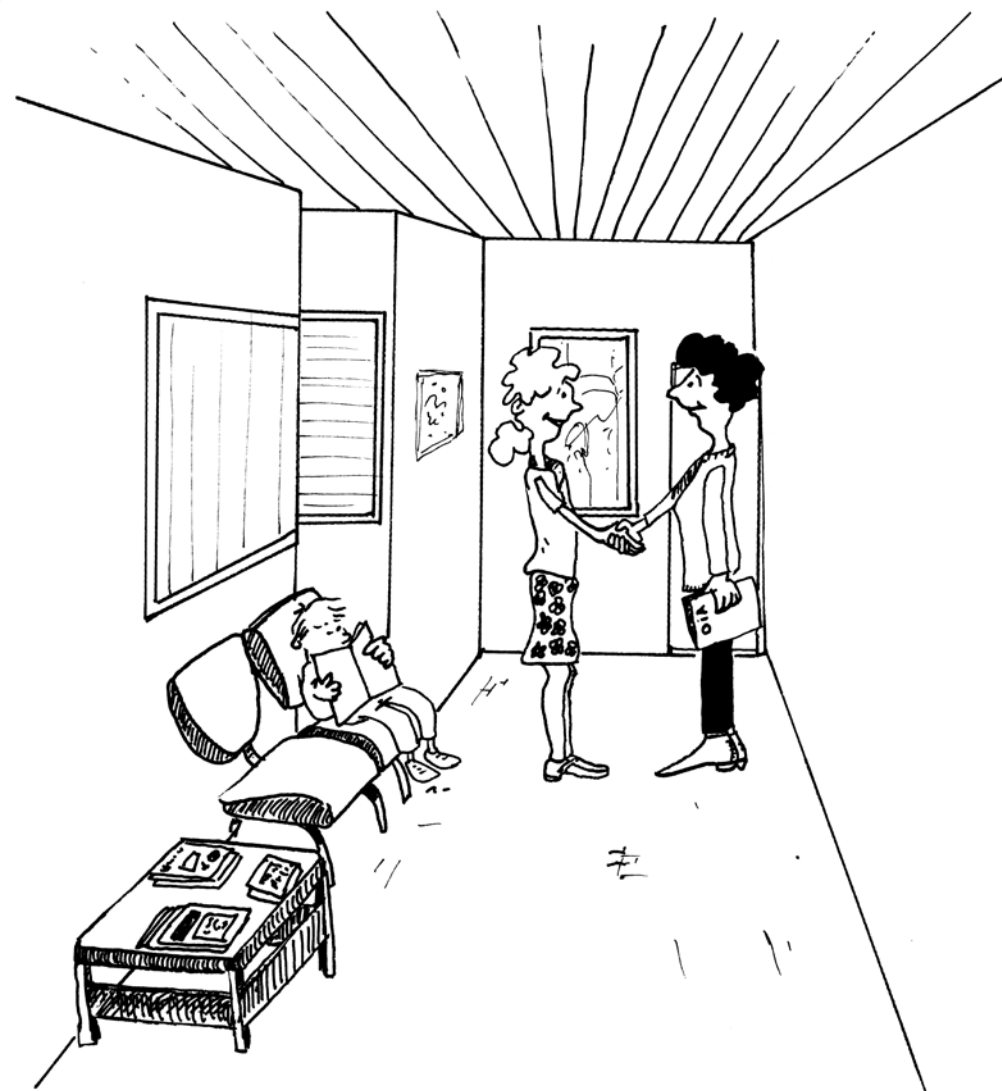
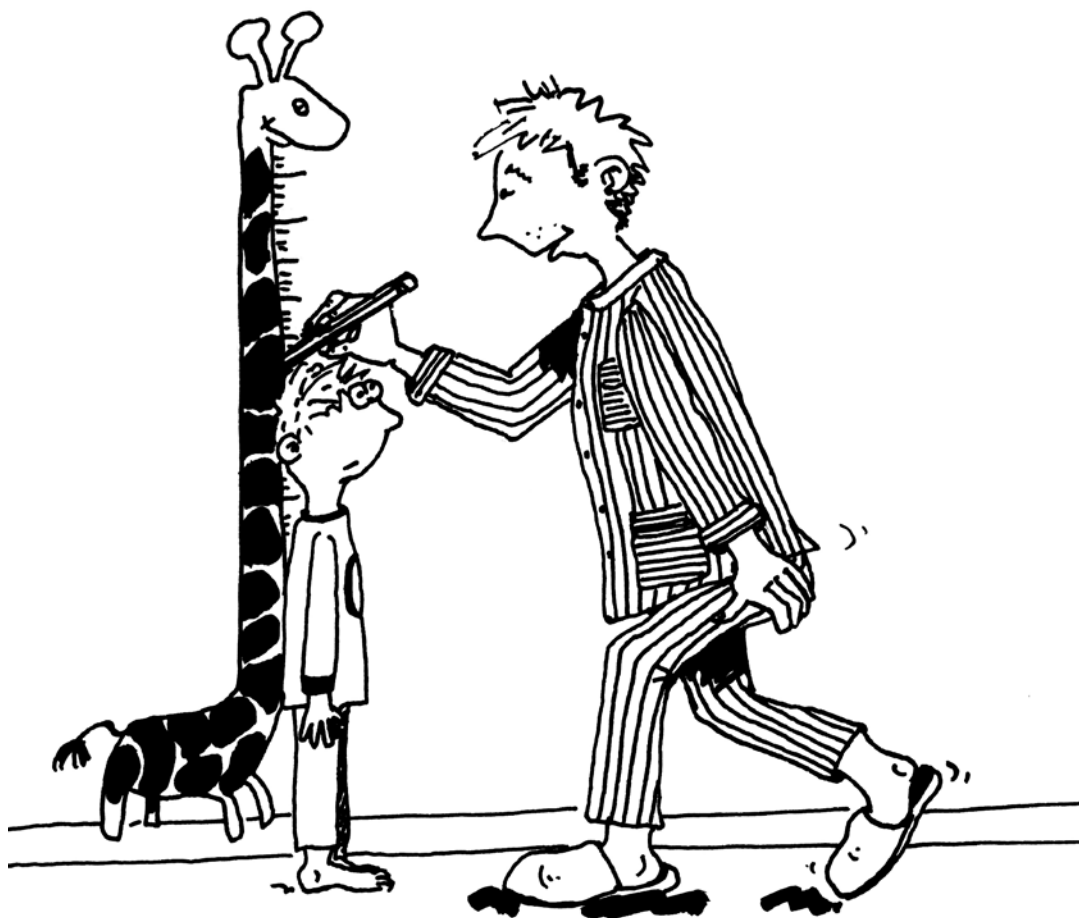
Un docteur t'a proposé, à toi et à tes parents, de venir au CSI à Saint-Maurice.



Tu as eu un accident, une maladie, une opération au cerveau...



Suite à ces soucis, il faut te surveiller et suivre ton évolution car tu vas grandir.



Ici, à Saint-Maurice, tu verras les secrétaires, la coordinatrice, le docteur.

Les autres professionnels tu les verras pour des bilans, des entretiens, mais tu pourras aussi les voir chez toi, dans ton école, dans des réunions qui te concernent.

Pour aujourd'hui, tu vas rencontrer des professionnels.

Ils vont te poser des questions sur toi, ta famille, tes frères et sœurs, ton maître ou ta maîtresse, ta classe, tes soucis, ce qui te plaît, tes vacances, et plein d'autres choses encore... .

Tu reverras sans doute les professionnels du CSI de temps en temps.

En attendant, si tu veux, tu peux colorier ce livret et dessiner ce qui te passe par la tête sur cette page...

